



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Répression de l'expression artistique par des militants d'extrême droite

Question écrite n° 8542

### Texte de la question

Mme Sophie Taillé-Polian attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'inquiétante multiplication des tentatives de répression de l'expression artistique par des militants d'extrême-droite au cours des mois d'avril et de mai 2023. Le mois d'avril 2023 a connu le sabotage des installations électriques d'une salle de spectacle à Nantes diffusant un spectacle intitulé *Le Spectacle Fille ou Garçon ?* par des militants d'extrême-droite. D'autres groupuscules violents ont émis des menaces à l'encontre de l'artiste Bilal Hassani, icône de la communauté LGBTI, le poussant à annuler un concert à Metz. En avril encore, le concert de musiques d'Anatolie et de Mésopotamie de Gülay Hacer Toruk et Fawaz Baker de Lille a fait l'objet de menaces d'attentats émanant de groupes d'extrême-droite (FR/Deter 59 et Action Française). Le DJ set qui devait se tenir au sommet de l'une des quatre tours de la basilique de Fourvière à Lyon a été annulé en raison des menaces issues du réseau de l'extrême-droite locale et tout particulièrement du groupuscule identitaire Les Remparts. En mai 2023, le concert de Kali Malone à Carnac issu du dispositif « Mondes Nouveaux » du ministère de la culture a été empêché par plusieurs dizaines de catholiques intégristes proches du mouvement Civitas ; une vingtaine de militants fascistes ont intimidé physiquement les participants à un atelier de lecture de *drag-queens* à Saint-Senoux. En mai 2023 encore, le tableau de Miriam Cahn, largement instrumentalisé par le Rassemblement National comme prétexte à la mise au pas de la culture, a été vandalisé au Palais de Tokyo. L'intimidation des nouveaux censeurs culturels se prolonge sur les réseaux sociaux comme en témoigne le harcèlement numérique que subissent certains artistes à l'image d'Eddy de Pretto ou Médine. Mme la députée souhaite connaître les mesures urgentes que s'apprête à prendre le Gouvernement pour lutter contre l'action des groupuscules ultra-conservateurs qui tentent de faire taire l'expression culturelle dans sa diversité. Elle rappelle que la liberté artistique est le corollaire de la démocratie et souhaite se faire le relais de l'inquiétude du milieu artistique sur la montée de cette *cancel culture* conservatrice. Elle lui demande une prise de position forte, loin du relativisme ambiant qui renvoie dos-à-dos le détournement de l'art à des fins d'information sur l'imminence de la crise climatique et le fait de militants conservateurs, violents, rassemblés derrière la volonté fascisante de faire taire le pluralisme des expressions.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Taillé-Polian](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (11<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste - NUPES

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8542

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 juin 2023](#), page 5039

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)